

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET  
«PROMOTION DE L'AQUACULTURE AU TOGO»**

**TERMES DE REFERENCE**

**Présenté par**

**Association des Chrétiens Evangéliques Togolais  
en Côte d'Ivoire  
(ACET-CI)**

**Juillet 2009**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Située dans l'hémisphère Nord, la République Togolaise s'étire entre le 6° et le 11° degré de latitude, sur une longueur de 600 km, et entre 0° et 1,5 ° de longitude Est. Elle est baignée par l'Océan Atlantique sur une largeur de 50km environ.

Le réseau hydrographique du Togo comprend deux zones distinctes séparées par les monts du Togo : la zone des fleuves côtiers au Sud-Est (Mono, Anié, Amou, Chra, Haho et Zio) qui se jettent dans les lagunes côtières et la zone des fleuves continentaux du bassin de la Volta au Nord. Le débit des fleuves est tributaire des pluies. Les crues annuelles étant situées entre juin et novembre.

Le complexe lagunaire d'une superficie de 64 km<sup>2</sup> en période d'étiage est constitué par le lac Togo, prolongé vers l'Est par une lagune étroite qui rejoint au Nord-Est la lagune de Vogan et au Sud-Est la lagune d'Aného qui communique de manière intermittente avec la mer. Un canal naturel qui relie la lagune d'Aného au Mono, permet la liaison avec le système lagunaire Béninois.

Au Togo, le poisson entre pour près de 50% dans la consommation de protéines d'origine animale bien que sa contribution *per capita* soit faible (environ 9 kg / habitant /an). La pêche maritime artisanale assure 80% de l'approvisionnement national. La pêche industrielle est confrontée aux conditions naturelles peu favorables du plateau continental étroit et large de 12 à 13 milles.

La production nationale est faible par rapport aux besoins de consommation. Aussi a-t-on recours à l'importation de poissons congelés pour pallier le déficit. Dans ce contexte, l'aquaculture en général et la pisciculture en particulier, par ses actions ponctuelles de développement, empoissonnement de petits barrages et retenues d'eau, étangs familiaux, essaie d'apporter sa modeste contribution à la couverture des besoins.

Malgré les énormes potentialités du Togo, la production aquacole reste faible (70 à 100 tonnes par an). Elle est essentiellement dominée par le Tilapia *Oreochromis niloticus* (90%) et le silure *Clarias gariepinus* (8%). Plus de 500 étangs et 200 barrages piscicoles avec une superficie totale de 30 000 ha ont été construits au début des années soixante. Mais par manque de soutien et d'encadrement adéquats, plusieurs pisciculteurs ont abandonnés. Sur les 13 stations d'alevinage que comptait le Togo, il y a quelques années, une seule d'une superficie de 1 ha est fonctionnelle et peu produire environ 2.000 à 5.000 alevins et 200 géniteurs.

## II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier permettra de procéder à l'analyse du document Projet à travers un diagnostic participatif. Cette méthode présente l'avantage de pouvoir hiérarchiser les observations formulées par les différents acteurs du secteur pêche et aquaculture et de faire des recommandations plus harmonieuses.

L'objectif général de l'atelier est la présentation et la validation du document Projet.

Les objectifs spécifiques sont :

- Obtenir un document consensuel pour l'ensemble des acteurs du secteur Pêche et Aquaculture ;
- Procéder au lancement officiel du Projet.

## III. METHODOLOGIE

L'atelier réunira les principales parties prenantes devant intervenir dans la mise en

œuvre du Projet. Il s'agit des administrations publiques en charge de la pêche et de l'aquaculture, de l'environnement, de la recherche, de l'économie et des finances, des partenaires au développement, de la FAO, des professionnels sectoriels privés, des organisations professionnelles, des ONG, ainsi que des experts nationaux et internationaux et des bailleurs de fonds.

Les travaux se dérouleront en plénière et en commissions sous la supervision d'un modérateur.

La réunion en plénière fera l'objet de :

- Présentation du Projet par le Coordonnateur (ATSE Boua Célestin, Ph.D.) ;
- Présentation de la situation de l'aquaculture au Togo (SEDZRO Kossi Maxoè) ;
- Présentation de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest (KOKO Koffi Gabriel, DMV) ;
- Des discussions générales seront organisées sous la modération du Directeur de la Pêche et de l'Aquaculture.

Enfin deux (2) Commissions seront constituées à savoir :

- Commission 1 : Analyse du document Projet en rapport avec le cadre technique de mise en œuvre (espèces à élever, les sites piscicoles, etc.) ;
- Commission 2 : analyse du document Projet en rapport avec le cadre institutionnel et financier de mise en œuvre.

Les travaux en Commissions seront animés par un Président, assisté de deux (02) rapporteurs choisis parmi les membres de la Commission.

A l'issue des travaux en groupe, le rapport de chaque Commission sera présenté en plénière et adopté.

Au cours de la séance de clôture, le Comité Scientifique rappellera les principales conclusions et recommandations des Commissions

#### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus sont au nombre de quatre :

1. Les observations recueillies et les discussions issues de l'atelier sont prises en compte par le Consultant en vue d'enrichir le document final;
2. Toutes les questions pertinentes, les opportunités et les problèmes identifiés ont été traités ;
3. Tous les partenaires publics, privés approuvent les objectifs du Projet et les résultats attendus;
4. Le mécanisme de mise en œuvre du Projet connu de tous les acteurs du secteur pêche et aquaculture.

#### **V. LIEU ET DUREE**

L'Atelier se déroulera à l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) à Lomé du 05 au 07 Août 2009, soit une durée de trois (3) jours. Le programme de l'atelier est joint en Annexe.

#### **VI. PARTICIPANTS**

Les participants à l'atelier sont :

- Les professionnels privés;
- Les administrations publiques

- Les organismes nationaux sectoriels;
- Les partenaires internationaux et les bailleurs

## **VII. COMITE D'ORGANISATION**

- La Présidence de l'atelier : la présidence est assurée par le Président de l'ACET-CI);
- Le Comité Scientifique : la présidence est assurée par le Directeur Général de Fish for Africa
- Le Secrétariat technique : le secrétariat technique est assuré par le Directeur de l'ICAT ;
- Finance : ACET-CI /Bailleurs de fonds;
- Accueil et hébergement : ACET-CI/ICAT.
- Logistique: ACET-CI /ICAT
- Commission communication : le chargé de communication de l'ACET-CI.

Chaque responsable doit constituer une équipe autour de lui pour pouvoir remplir ses missions.

## **VIII. ORGANISATION DE L'ATELIER**

- ✓ Une (1) salle pour la plénière (ouverture, débat général, validation, clôture)
- ✓ Deux (2) salles pour les travaux en commission.
- ✓ Service accueil
- ✓ Service de restauration
- ✓ Confection de banderoles publicitaires
- ✓ Fiches d'identification (table de séance)
- ✓ badges
- ✓ Secrétariat : quatre (4) personnel d'appui, deux (2) ordinateurs, un (1) photocopieur, fournitures de bureau
- ✓ Un (1) véhicule de liaison

## **IX. COÛT ESTIMATIF**

Le coût de l'atelier est estimé à **quatre (4) millions de francs Cfa (4.000.000 CFA)**.

## **X. ATTRIBUTION DES DIFFERENTS COMITES**

### **10.1. Présidence de l'atelier**

Supervise les activités de tous les autres comités

### **10.2. Comité scientifique**

Supervise les travaux scientifiques ;  
Elabore les discours des autorités administratives ;  
Elabore le Press-book et le contenu des kits à remettre aux participants ;  
Supervise les rapports des commissions ;  
Reçoit les communications des intervenants ;

### **10.3. Secrétariat technique**

Appui aux présidents du comité d'organisation et du comité scientifique dans l'exécution des tâches de l'atelier ;  
Participation à la présentation des recommandations de l'atelier  
Rédaction et diffusion du rapport du séminaire ;  
Exécution des travaux des secrétariats des commissions ;  
Mise à disposition des recommandations de l'atelier ;  
Gestion et diffusion des documents du séminaire ;  
Gestion des fournitures et équipements de bureau ;  
Gestion du véhicule de liaison.

### **10.4. Sous-comité Finance**

Recherche et gestion des ressources financières  
Exécution du budget (décaissement des fonds et règlement des dépenses)

### **10.5. Sous-comité logistique**

Organisation des salles de plénière et de travaux en commissions  
Recherche et mise en place des équipements :- matériel audio, ordinateurs, photocopieur, etc.  
Acquisition des fournitures de bureau, papeterie, encre pour photocopieur et ordinateur ;  
Confection de badges et identification (table de séance)

### **10.6. Sous-comité accueil, restauration**

Remise des documents et des badges  
Confection des tickets de restaurant  
Composition et exécution du menu  
Organisation de cocktail à l'ouverture et à la clôture de l'atelier  
Organisation des pauses café.

### **10.7. Sous-comité communication**

Confection et pose de banderoles.  
Presse : audio, télé, écrite  
Spots publicitaires  
Elaboration du dossier de presse.

## **XI. PROGRAMME**

### **Mercredi 05 Août 2009**

08H00 – 09H30 : Enregistrement des participants

09H30 – 10H00 : Séance d'ouverture

*10H00 – 10H30 : Pause café*

10H30 – 11H30 : Présentation du projet

11H30 – 12H00 : Présentation de la situation de l'aquaculture au Togo

12H00 – 12H30 : Présentation de la situation de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest

12H30 – 13H00 : Présentation des termes de référence des travaux en commission

*13H00 – 14H30 : Déjeuner*

14H30 – 16H00 : Travaux en commission

*16H00 – 16H30 : Pause café*

16H30 – 18H00 : Travaux en commission

### **Jedi 06 Août 2009**

09H00 – 10H00 : Travaux en commission

*10H00 – 10H30 : Pause café*

10H30 – 12H30 : Conclusions des travaux en commission

*12H30 – 14H00 : Déjeuner*

14H00 – 16H00 : Présentation des rapports des commissions et débat en plénière

*16H00 – 16H30 : Pause café*

16H30 – 17H00 : Séance de clôture

### **Vendredi 07 Août 2009**

09H00 – 12H00 : Visites de terrain (Station piscicole d'Agbodrafo, Site d'Agbanta Lanzo Kopé)

*12H00 – 13H30 : Déjeuner*

<b>PARTICIPANTS</b>	<b>NOMBRE</b>
<b>Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage</b>	<b>06</b>
Cabinet du Ministre	03
Direction de la Pêche et de l'Aquaculture	03
<b>Autres Ministères</b>	<b>04</b>
Ministère de la Coopération, du Développement et de l'Aménagement du territoire	01
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale	01
Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières	01
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche	01
<b>Organisations internationales</b>	<b>07</b>
AMBASSADES : - Chine- Espagne – Norvège – Japon - France	05
Union Européenne	01
Mission de Coopération et d'Action Culturelle (France)	01
<b>Institutions de recherche</b>	<b>02</b>
ITRA (Institut Togolaise de Recherche Agronomique)	01
Université de Lomé	01
<b>Organismes financiers</b>	<b>10</b>
BAD (Banque Africaine de Développement)	01
BM (Banque Mondiale)	01
BID (Banque Islamique de Développement)	01
FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)	01
GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit)	01
FAD (Fonds Africain de Développement)	01
FED (Fonds Européen de Développement)	01
PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)	01
ICCC (Chambre du Commerce Chrétien International)	01
ECLOF (Ecumenical Church Load Fund)	01
<b>Personnes ressources</b>	<b>02</b>
Coordonnateur du Projet	01
Directeur Général de l'ONG Fish for Africa	01
<b>Partenaires professionnels</b>	<b>05</b>
ONG	02
Aquaculteurs	03
<b>TOTAL DES PARTICIPANTS</b>	<b>36</b>